

Liberté Égalité Fraternité

> **Direction Départementale des Territoires et de la Mer** Service Nature Agriculture Forêt Unité Nature

> > Consultation du public sur le projet d'arrêté préfectoral relatif à la demande d'autorisation pour l'abattage de 7 arbres d'alignements dans le cadre du projet d'aménagement du quartier de l'ancienne gare sur la commune de Céret

NOTE DE PRÉSENTATION

Contexte et objectif du projet de la décision :

Dans le cadre du projet de requalification et d'aménagement du secteur de l'ancienne gare, la commune de Céret sollicite l'autorisation d'abattre 7 platanes, situés en alignement sur l'avenue du Vallespir et l'avenue de la gare, en application de l'article L350-3 du code de l'environnement.

Ces arbres sont situés sur des voies de circulation à créer ou limitant la visibilité des usagers au niveau des carrefours à créer.

Le projet d'arrêté préfectoral mis à la consultation du public fixe les conditions d'abattage et les mesures compensatoires à mettre en œuvre.

Date et lieu de consultation :

En application de l'article L 123-19-2 du Code de l'environnement concernant le principe de participation du public aux décisions administratives individuelles ayant une incidence sur l'environnement, le dossier de demande d'autorisation et ses pièces annexes ainsi que le projet d'arrêté sont mis en consultation par voie électronique.

La consultation est ouverte du 3 janvier 2024 au 24 janvier 2024 inclus. Le public peut faire valoir ses observations par voie électronique en précisant l'objet de la consultation à l'adresse suivante :

ddtm-nature@pyrenees-orientales.gouv.fr

Tél. 04 68 38 12 34

Mél: ddtm@pyrenees-orientales.gouv.fr